

**RÉPUBLIQUE
FRANCAISE
DÉPARTEMENT DE L'AIN**

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CULOZ-BÉON**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 33

Présents : 25

Votants : 29

N° ordre : DE-26-13

N° ordre dans la séance :
DE-03032026-06

Date de la convocation :
18/02/2026

Date de la publication :

L'an deux mille vingt-six et le trois mars à 18 heures 30 minutes, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de Culoz-Béon, sous la présidence de Monsieur Franck ANDRE-MASSE

Jean-Marc DUPONT Maire délégué, Claude FELCI, Isabelle MORLOTTI, Danielle RAVIER, Robert VILLARD, Céline FILIPPI, Anne-Laure PETITE, David TREBOZ Adjoint, Danielle CALLET, Thierry DEHAY, Marie-Françoise SONZOGNI, Joëlle TRABALZA, Hélène ROSSI, Sylviane GUILLERMET, Dominique GERRA, Nadine BRAVI, Thierry DRAPIER, Frédéric DI PAOLO, Loïc MONTEIRO, Christelle MARCHAND, Mickaël MOUTOT, Emilie VALTON, Katerina CHAPMAN, Christelle BOUVIER conseillers

Absents excusés : Marc GUILLAND, Marc MEO (procuration à F. ANDRE-MASSE), Sylvain BOIS (procuration à Céline FILIPPI), Mélisande MACONE, Carlos ROCHA OLIVEIRA, Éric BONNET, Déborah GLEYZE (procuration à David TREBOZ), Thierry CURTELIN (procuration à Christelle BOUVIER)

Secrétaire de séance : Robert VILLARD

TARIFS MUNICIPAUX 2026

Monsieur David TREBOZ, Adjoint au Maire, rappelle au Conseil municipal qu'il a compétence pour fixer les différents tarifs municipaux applicables aux services municipaux payants.

Depuis 2025, les tarifs sont adoptés par une seule délibération annuelle, au moment du vote du budget. Une délibération annuelle n'oblige pas à revaloriser les tarifs chaque année mais à se poser la question de les revaloriser ou non. Cette méthode présente l'intérêt de faciliter la définition d'une politique tarifaire cohérente dans le cadre de la politique budgétaire de la collectivité. Les tarifs municipaux ont un sens et traduisent des orientations politiques voulues, en particulier en ce qui concerne la répartition du financement entre l'usager (par les tarifs) et le contribuable (par les impôts).

Les différents tarifs municipaux en vigueur ont été adoptés par la délibération n°DE-25-14 du 8 avril 2025.

Ces tarifs concernent les services suivants :

- Multi-accueil
- Enfance :
 - o Accueil périscolaire
 - o Restaurant scolaire
 - o Accueil de loisirs
- Médiathèque
- Location de salles
- Occupation du domaine public :
 - o Marché
 - o Foire
 - o Fête foraine
 - o Cirques et spectacles
 - o Taxis
 - o Commerces ambulants
- Cimetière
- Vacations funéraires
- Interventions du personnel municipal
- Location de matériel

L'évolution des tarifs pour 2026 par rapport aux tarifs 2025 prend en compte une augmentation de 1% des tarifs correspondant à l'inflation constatée sur 2025. Des arrondis sont pratiqués, notamment pour l'occupation

001-200099406-20260303-DE-03032026-06-DE
001-200099406-20260303-DE-03032026-06-DE

du domaine public pour laquelle le rendu de monnaie est souvent compliqué. Seul le tarif des vacances funéraires ne varie pas, la réglementation nationale prévoyant qu'elles ne peuvent pas excéder 25,00 €.

Multi-accueil

Sont appliqués les tarifs horaires tels que fixés par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales joints en annexe pour information.

	Rappel tarifs 2025	Tarifs 2026
Frais de dossier	15,80 €	15,95 €

Enfance

Accueil périscolaire

Le goûter est fourni.
Toute demi-heure entamée est due.

Habitants de Culoz-Béon

		Rappel tarifs 2025	Tarifs 2026
Quotient familial inférieur à 600 €	Tarif horaire	1,12 €	1,13 €
Quotient familial de 601 € à 1000€	Tarif horaire	1,63 €	1,64 €
Quotient familial à partir de 1001 €	Tarif horaire	2,04 €	2,06 €

Extérieurs à Culoz-Béon

		Rappel tarifs 2025	Tarifs 2026
Quotient familial inférieur à 600 €	Tarif horaire	1,53 €	1,54 €
Quotient familial de 601 € à 1000€	Tarif horaire	2,24 €	2,26 €
Quotient familial à partir de 1001 €	Tarif horaire	2,86 €	2,88 €

Restaurant scolaire

Habitants de Culoz-Béon

		Rappel tarifs 2025	Tarifs 2026
Quotient familial inférieur à 600 €	Repas + temps de garde Les enfants en dispositif ULIS	4,39 €	4,43 €
Quotient familial inférieur à 600 €	Enfants en situation de PAI avec une pathologie exigeant l'apport d'un panier repas	2,55 €	2,57 €
Quotient familial de 601 € à 1000€	Repas + temps de garde Les enfants en dispositif ULIS	5,30 €	5,35 €
Quotient familial de 601 € à 1000€	Enfants en situation de PAI avec une pathologie exigeant l'apport d'un panier repas	2,55 €	2,57 €
Quotient familial à partir de 1001 €	Repas + temps de garde Les enfants en dispositif ULIS	6,22 €	6,28 €
Quotient familial à partir de 1001 €	Enfants en situation de PAI avec une pathologie exigeant l'apport d'un panier repas	2,55 €	2,57 €

Extérieurs à Culoz-Béon

	Rappel tarifs 2025	Tarifs 2026
Repas + temps de garde	6,22 €	6,28 €
Enfants en situation de PAI avec une pathologie exigeant l'apport d'un panier repas	4,08 €	4,12 €

Accueil de loisirs

Le goûter est fourni.
Toute demi-heure entamée est due.

Accusé de réception en préfecture
001-200099406-20260303-DE-03032026-06-DE
Date de réception préfecture : 05/03/2026

L'accueil du matin se fait jusqu'à 9h30.

Horaires lors des petites vacances et des vacances d'été :

- Journée repas : 7h30 – 18h15 (départ dès 17h00)
- Journée : 7h30 – 12h15 (départ dès 11h30) / 13h00 jusqu'à 14h00 – 18h15
- Matin : 7h30 – 12h15 (départ dès 11h30)
- Après-midi : 13h00 – 18h15 (départ dès 17h00)
- Après-midi repas : entre 11h00 et 12h00 – 18h15 (départ dès 17h00)
- Matin repas : 7h15 – 14h00 (départ dès 13h00)

Accueil lors des mercredis d'accueil périscolaire :

- Journée repas : 7h15 – 18h15 (départ dès 17h00)
- Journée : 7h15 – 12h30 (départ dès 11h30) / 13h00 jusqu'à 14h00 – 18h15
- Matin : 7h15 – 12h30 (départ dès 11h30)
- Après-midi : 13h00 – 18h15 (départ dès 17h00)
- Après-midi repas : entre 11h00 et 12h00 – 18h15 (départ dès 17h00)
- Matin repas : 7h15 – 14h00 (départ dès 13h00)

Habitants de Culoz-Béon

		Rappel tarifs 2025	Tarifs 2026
Quotient familial inférieur à 600 €	Tarif horaire	1,22 €	1,23 €
Quotient familial de 601 € à 1000€	Tarif horaire	1,43 €	1,41 €
Quotient familial à partir de 1001 €	Tarif horaire	1,63 €	1,64 €
Repas (tarif unique)	Unité	2,96 €	2,98 €

Extérieurs à Culoz-Béon

		Rappel tarifs 2024	Tarifs 2026
Quotient familial inférieur à 600 €	Tarif horaire	2,04 €	2,06 €
Quotient familial de 601 € à 1000€	Tarif horaire	2,35 €	2,37 €
Quotient familial à partir de 1001 €	Tarif horaire	2,55 €	2,57 €
Repas (tarif unique)	Unité	2,96 €	2,98 €

Déduction « Accueil de loisirs pour tous » CAF de l'Ain par demi-journée ou journée repas
(Uniquement pour les allocataires de la CAF de l'Ain)

	Déductions 2026	
	Demi-journée repas	Journée repas
Quotient familial de 0 à 299 €	4,50 €	9,00 €
Quotient familial de 300 à 599 €	3,50 €	7,00 €
Quotient familial de 600 à 850 €	2,50 €	5,00 €

En plus du coût horaire habituel, une participation par enfant est facturée pour toute sortie dont le coût global pour la Commune est supérieur à 400 € :

- Rappel participation 2025 : 7,65 €
- Participation 2026 : 7,72 €

Médiathèque

Public	Rappel tarifs 2025	Tarifs 2026
Enfants (moins de 18 ans)	Gratuit	Gratuit
Etudiants, bénéficiaires de minima sociaux, demandeurs d'emploi ou demandeurs d'asile	Gratuit	Gratuit
Professionnels de la petite enfance, enseignants et éducateurs	Gratuit	Gratuit
Tous professionnels, associations ou services de collectivité favorisant l'accès d'un public à la lecture ou à la culture	Gratuit	Gratuit
Adultes (plus de 18 ans)	10,50 €	10,60 €

Accusé de réception en préfecture
001-200099406-20260303-DE-03032026-06-DE
Date de réception préfecture : 05/03/2026

Location de salles

Salle des fêtes Le Phaëton

Rappel tarifs 2025				
	Week-end vendredi au dimanche	Soirée à partir de 18h00 (semaine uniquement)	Journée jusqu'à 18h00 (Semaine uniquement)	Journée + Soirée (Semaine uniquement)
Particulier de Culoz-Béon	800,00 €	250,00 €	350,00 €	450,00 €
Association de Culoz-Béon	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Association extérieure à Culoz- Béon	1 200,00 €	300,00 €	400,00 €	500,00 €
Personne morale (Entreprises ou CE, collectivités)	1 200,00 €	300,00 €	400,00 €	500,00 €
Caution unique	1 000,00 €			
Ménage	40,00 € / heure			

Tarifs 2026				
	Week-end vendredi au dimanche	Soirée à partir de 18h00 (semaine uniquement)	Journée jusqu'à 18h00 (Semaine uniquement)	Journée + Soirée (Semaine uniquement)
Particulier de Culoz-Béon	808,00 €	252,50 €	353,50 €	454,50 €
Association de Culoz-Béon	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Association extérieure à Culoz- Béon	1 212,00 €	303,00 €	404,00 €	505,00 €
Personne morale (Entreprises ou CE, collectivités)	1 212,00 €	303,00 €	404,00 €	505,00 €
Caution unique	1 010,00 €			
Ménage	40,40 € / heure			

Salles des fêtes Léon Ponnet

Rappel tarifs 2025				
	Week-end vendredi au dimanche	Soirée à partir de 18h00 (semaine uniquement)	Journée jusqu'à 18h00 (Semaine uniquement)	Journée + Soirée (Semaine uniquement)
Particulier de Culoz-Béon	200,00 €	70,00 €	100,00 €	130,00 €

Accusé de réception en préfecture
001-200099406-20260303-DE-03032026-06-DE
Date de réception préfecture : 05/03/2026

Particulier extérieur à Culoz-Béon	300,00 €	105,00 €	150,00 €	195,00 €
Association de Culoz-Béon	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Association extérieure à Culoz-Béon	300,00 €	105,00 €	150,00 €	195,00 €
Personne morale (Entreprises ou CE, collectivités)	300,00 €	105,00 €	150,00 €	195,00 €
Caution unique	400,00 €			
Ménage	40,00 € / heure			

Tarifs 2026				
	Week-end vendredi au dimanche	Soirée à partir de 18h00 (semaine uniquement)	Journée jusqu'à 18h00 (Semaine uniquement)	Journée + Soirée (Semaine uniquement)
Particulier de Culoz-Béon	202,00 €	70,70 €	101,00 €	131,30 €
Particulier extérieur à Culoz-Béon	303,00 €	106,05 €	151,50 €	196,95 €
Association de Culoz-Béon	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Association extérieure à Culoz-Béon	303,00 €	106,05 €	151,50 €	196,95 €
Personne morale (Entreprises ou CE, collectivités)	303,00 €	106,05 €	151,50 €	196,95 €
Caution unique	404,00 €			
Ménage	40,40 € / heure			

Occupation du domaine public

Marché

		Rappel tarifs 2025	Tarifs 2026
Commerçant abonné	ML	1,02 €	1,03 €
Commerçant occasionnel	ML	1,53 €	1,55 €
Branchement électrique	Forfait	1,33 €	1,35 €

Foire

		Rappel tarifs 2025	Tarifs 2026
Journée	ML	6,12 €	6,20 €

Fête foraine

		Accusé de réception en préfecture 001-200099406-20260303-DE-03032026-06-DE Date de réception préfecture : 05/03/2026	
		Rappel tarifs 2025	Tarifs 2026

Forfait semaine par attraction foraine	2 à 5 m ²	16,00 €	18,00 €
Forfait semaine par attraction foraine	6 à 80 m ²	32,00 €	35,00 €
Forfait semaine par attraction foraine	81 à 200 m ²	64,00 €	65,00 €
Forfait semaine par attraction foraine	201 m ² et +	128,00 €	130,00 €

Chaque professionnel forain (employeur ou employé) a droit à l'installation d'une seule caravane.

Cirques et spectacles

		Rappel tarifs 2025	Tarifs 2026
Forfait par jour	1 à 200 m ²	153,00 €	155,00 €
Forfait par jour	201 m ² et +	357,00 €	360,00 €

Taxis

	Rappel tarifs 2025	Tarifs 2026
Forfait annuel	255,00 €	257,55 €

Commerces ambulants

Rappel tarifs 2025		
Vente alimentaire ambulante	Par jour et par emplacement	10,00 €
Ventes et services ambulants autres (réparation de cycles, vente d'objets publicitaires...)	Par jour et par emplacement	10,00 €
Camion outillage	Par jour et par emplacement	30,00 €

Tarifs 2026		
Vente alimentaire ambulante	Par jour et par emplacement	10,10 €
Ventes et services ambulants autres (réparation de cycles, vente d'objets publicitaires...)	Par jour et par emplacement	10,10 €
Camion outillage	Par jour et par emplacement	30,30 €

Lieux de stationnement autorisés pour les food trucks : base de loisirs et salle des fêtes Le Phaëton.

Cimetière

	Rappel tarifs 2025	Tarifs 2026
Concession simple - 15 ans	205,00 €	207,05 €
Concession simple - 30 ans	435,00 €	439,35 €
Concession double - 15 ans	410,00 €	414,10 €
Concession double - 30 ans	870,00 €	878,70 €
Columbarium - 15 ans	330,00 €	333,30 €
Columbarium - 30 ans	655,00 €	661,55 €

Vacations funéraires

	Rappel tarifs 2025	Tarifs 2026
Vacation	25,00 €	25,00 €

Interventions du personnel municipal

	Rappel tarifs 2025	Tarifs 2026
Coût horaire d'intervention d'un agent municipal de nettoyage des bâtiments	40,00 €	Accusé de réception en préfecture 001-200099406-20260305-DE-03032026-06-DE Date de réception préfecture : 05/03/2026

Coût horaire moyen d'intervention d'un agent municipal	50,00 €	50,50 €
---	---------	---------

Sont pratiquées les taux de majoration suivants :

- Pour intervention de nuit entre 22h et 5h du matin : 150%
- Pour intervention les dimanches et jours fériés : 200%

Location de matériel

		Rappel tarifs 2025	Tarifs 2026
Bancs et tables : location par jour pour les entreprises de Culoz-Béon	Unité	3,00 €	3,03 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve les tarifs municipaux mentionnés ci-dessus.**
- **Précise qu'ils entrent en vigueur :**
 - **à compter du 9 mars 2026 en ce qui concerne la location de salles, l'occupation du domaine public, le cimetière, les vacations funéraires, les interventions du personnel municipal et la location de matériel,**
 - **à compter du 1^{er} septembre 2026 en ce qui concerne le multi-accueil, l'enfance et la médiathèque.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Le Secrétaire de séance
R. VILLARD

Le Maire
Franck ANDRE MASSE

Accusé de réception en préfecture
001-200099406-20260303-DE-03032026-06-DE
Date de réception préfecture : 05/03/2026